



FFvolley

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°5 DU 10 FEVRIER 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain de FABRY, Christine MOURADIAN

Excusés :

Florence AVABY, Alain GRIGUER

Assistent :

Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET

Invités :

Arnaud DAGORNE, Michelle AKILIAN

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Programmation des Bureaux Exécutifs

Compte tenu des horaires moins flexibles des transports les samedis, les BE se tiendront désormais du vendredi après-midi au samedi midi.

Prochaines dates : 16 et 17 mars ; 13 et 14 avril ; vendredi 18 mai.

- Fonctionnement

Concernant l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le Président rappelle qu'il doit être transmis au plus tard 7 jours avant la réunion ; il souhaite, qu'en début de semaine prochaine, l'ordre du jour soit finalisé.

Il est demandé aux responsables des commissions de ne transmettre au secrétariat que les points à voter ou à évoquer en CA.

En attente de validation par le Conseil d'Administration du 28 Avril 2018

Date de diffusion : 30/03/2018

Auteur : Yves LABROUSSE

2. EVENEMENTIEL/COMMUNICATION/PARTENARIATS

- Final Six

La FIVB a choisi Lille et le stade Pierre MAUROY avec une capacité d'accueil de 15 000 places avec possibilité d'aller jusqu'à 27 000 spectateurs. La manifestation est organisée et financée par la FIVB et accompagnée par la FFvolley.

La Métropole de Lille a confirmé son engagement de subvention par écrit de son Président. La collectivité va déployer un village Volley au cœur d'une place iconique de la Ville de Lille ; l'accueil pour la 1^{ère} fois de la phase finale de la VNL est une occasion supplémentaire majeure de promotion de nos activités.

- Projet de Tournoi de Beach Volley 5* à Paris

Le Président fait le compte-rendu de la réunion FIVB/FFVB tenue avec l'adjoint aux sports de la Ville de PARIS mi-janvier qui a témoigné un intérêt certain du retour du Beach Volley au plus haut niveau près de la Tour Eiffel (a proposé l'installation au TROCADERO) tout en affirmant que la Ville de PARIS apporterait davantage un soutien logistique et promotionnel que financier. Il est évident que la FFvolley ne peut pas prendre de risques en assumant cet événement dont le budget est estimé à 1,8 million €. La solution demeure dans la prise de contact avec un éventuel promoteur ayant la volonté d'assurer l'évènement et de participer au financement.

- Les partenariats

- Renouvellement du partenariat avec HERBALIFE pour 72 K€ en 2018 (contre 60 K€) et dotation de produits à hauteur de 40 K€, y compris pour les paires des Equipes de France de Beach Volley.
- Le Président présente le bilan de la prospection à fin janvier menée par l'agence EM PROMOTION, notamment pour les espaces disponibles du maillot des Bleus, notamment les manches qui sont à commercialiser du fait de la fin du contrat FFVB/FDJ en juin prochain. Arnaud DAGORNE indique que le rendez-vous avec Generali est fixé au 13 février.

* Recherche de l'équipementier fédéral 2018/2021 : suite à la consultation lancée cet automne par la FFvolley, 5 sociétés ont répondu : KAPPA, BODYHYPE, HUMMEL, MACRON et ZEUS ; tous les candidats ont été rencontrés ; rdv chez ERREA les 14 et 15/2 et le dernier rendez-vous est fixé à KIPSTA le 23/02 pour un partenariat global ; un compte rendu complet sera présenté lors du CA pour décision.

- Euro 2019

Les villes candidates sont : Aix-en-Provence, Montbéliard, le Vendespaces et Montpellier pour les matchs de poule.

Nantes et Lille pour les 8^{ème} et le quart de finale.

Paris et Lille pour la demi-finale et les finales.

La proposition du Bureau Exécutif de choix des sites sera présentée au CA du 24/02.

Michelle AKILIAN présente les principes discutés en groupe de travail le 1^{er} février au sujet de l'année du Volley : des actions seront portées par la Fédération et d'autres seront soutenues par la Fédération. Une présentation du programme, notamment ses objectifs et de la période envisagée, aura lieu lors du prochain CA.

- Coupe de France Seniors

Les Finales de Coupe de France se dérouleront selon le format habituel avec 4 matchs le samedi 10 Mars ; cette année, les matchs amateurs et professionnels seront organisés dans les mêmes conditions matérielles et diffusés en direct sur les réseaux sociaux avec production prise en charge par la FFVB avec des interviews des partenaires, visite des stands. La volonté de la FFvolley est de faire cette année un évènement à partager.

- Réunion de lancement de l'organisation de l'Euro 2019

Tenue avec les 4 pays organisateurs de l'Euro 2019 et de nombreux membres élus et permanents de la CEV aux Pays-Bas les 8 et 9 Février.

La CEV a confirmé la formule sportive qui énonce que les pays organisateurs joueront, si leur équipe nationale est qualifiée, le 1/8 et le ¼ de finale dans leur pays, par contre le Président BORICIC a annoncé que le champion d'Europe ne sera pas qualifié aux Jeux Olympiques automatiquement.

Les fédérations sont dans l'attente du contrat d'organisation CEV/Fédérations organisatrices.

3. SECRETARIAT GENERAL

- Appel d'offres d'assurance

Arnaud DAGORNE dresse la synthèse des 4 propositions reçues des compagnies d'assurances par notre courtier : augmentation des montants de certaines garanties, couverture de nouvelles garanties (notamment RC mandataires sociaux et protection juridique) et diminution conséquente des primes. Les deux offres les plus satisfaisantes sont celles de Generali et la MAIF.

Le Bureau Exécutif présentera au CA son choix de l'assureur des quatre prochaines années à partir de septembre 2018.

- Commission Electorale

Suite à la démission collective de la Commission Electorale, il est demandé au Conseil de Surveillance de désigner trois membres pour assurer cette mission.

- Calendrier administratif de l'Assemblée Générale de la FFvolley

Le calendrier sera proposé lors du CA du 24/02.

- Comité d'Ethique

Le Comité d'Ethique est composé de 6 membres : 3 de la LNV, 3 la FFvolley. La composition du Comité devra être adoptée lors du CA d'Avril.

- CD VB 13

Le Comité Départemental des Bouches du Rhône se trouve actuellement sans dirigeants suite à une démission collective.

Le CD VB 13 n'ayant reçu aucune candidature (par 2 fois) pour constituer un Comité Directeur, les anciens dirigeants ont pris la décision, après consultation et accord de la FFvolley, de remettre à septembre 2018 les élections.

Le Secrétaire Général propose de voter la composition des personnes qui accompagneront le CD VB 13 dans la gestion administrative : 2 membres du CS (Présidente et Secrétaire Général), 1 membre FFvolley (Secrétaire Général), 1 représentant d'un GSA du CD 13.

Vote : 5 pour – 1 abstention.

- Comité Sport Santé

Le BE proposera au CA la composition du Comité Sport Santé.

- Ligue de Mayotte

Le service juridique fait état d'irrégularités sur la procédure ayant conduit aux élections de cette Ligue. Le secrétariat général va écrire à cette ligue pour lui demander des éléments, informera le CA de la FFVB et lui proposera les suites à donner.

4. FINANCES - RH

- Arrêté des comptes 2017

Bien que la préparation de l'arrêté soit avancée, Christian ALBE ne peut encore se prononcer sur le résultat car il lui manque des éléments, la FFvolley se dirige toutefois vers un exercice 2017 déficitaire.

- Budget prévisionnel

La version 2 du budget prévisionnel 2018 définitive est en cours de finalisation. Elle sera examinée lors du CA du 24/02. Concernant la convention d'objectifs, l'action 2 sur le haut niveau est reconduite à l'identique mais elle ne comprend toujours pas de financement pour le Para-Volley ; le budget du suivi médical est en baisse.

Le Budget Formation et Développement fera l'objet d'un appel à projet pluriannuel.

Ce budget sera donc établi dans une version très prudente.

- Ressources Humaines

La dernière réunion avec les DP a permis d'évoquer la réflexion lancée sur le télétravail.

Après analyse par les RH des temps forts de travail, le BE décide la fermeture du siège entre Noël et le Jour de l'An ainsi que la semaine du 15 août.

- Contrôle URSSAF

Lors du contrôle, l'inspectrice a indiqué que les arbitres doivent déclarer les indemnités reçues de manière annuelle, la limite de non assujettissement aux charges est de 5 200 € annuel.

Le BE propose que la mission de suivi soit attribuée à Johan SOUMY.

5. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES

- Informations de la CCO

Volleyades : 24 équipes féminines dont 4 ultra-marines ; 21 équipes masculines dont 1 ultra-marine.

Lieu : Tourcoing. Les joueurs de Pôle peuvent pour la dernière saison intégrer les effectifs.

Mini-Volleyades : 24 équipes masculines et féminines. Le nombre d'équipes participantes de chaque ligue est calculé en fonction du nombre de licenciés dans la catégorie d'âge.

Après étude de deux dossiers, le BE retient la candidature du club de Vitré, proposée par la CCO et intégrant une formule sportive sur 2 jours et 24 terrains mis à disposition.

Maxi-Volleyades : 10 à 11 équipes masculines – 9 à 10 équipes féminines

24 candidatures maximum à confirmer.

Cette première édition rencontre déjà un certain succès d'engagements. Après étude de trois dossiers, le BE retient la candidature de la ligue d'Ile de France (à Chatenay-Malabry – 92) intégrant une formule sportive sur 2 jours, permettant la réception de 24 équipes sur 12 terrains.

Finale championnat N3 : Organisation de quarts de finale (critère géographique prioritaire) puis d'une finale à 4 sur 2 jours. La CCO proposera prioritairement l'organisation de la finale aux finalistes.

Finales championnats N2 & Ultra-marin : la FFVB prendra en charge les compétiteurs : 2 jours de compétitions pour les N2 et 5 jours pour les équipes ultra-marines. Après étude de deux dossiers, le Bureau Exécutif retient la candidature de la Ligue d'Ile de France (Vélizy - organisateur de la première édition 2017) permettant des économies de déplacements aux équipes ultra marines (Aéroport > trajet lieu de la compétition) et intégrant une formule sportive sur 6 jours et 12 terrains mis à disposition.

Coupe de France N3 & Pré-Nationales : la finale à 8 donnera lieu à un classement complet de 1 à 8 permettant d'octroyer les deux Wild Card de championnat (accession et maintien) prévus par genre en récompenses de cette nouvelle épreuve.

Rectificatifs Coupe de France concernant les équipes disposant de sélectionnés France.

Le rectificatif de droit continu d'être appliqué, le club recevant initial doit proposer aux participants trois implantations de report ; sans proposition ou sans accord sur le rectificatif la CCS implantera d'office les rencontres.

6. INSTITUT DE FORMATION

Les analyses des différents acteurs vont permettre de proposer au BE et au CA un fonctionnement, et des contenus pour la fin de la saison (AG).

7. DEVELOPPEMENT

- AAL

Les dossiers sont finalisés. Les ligues seront informées fin février 2018.

- Correspondant développement

Le responsable développement demande qu'un correspondant autre que le Président de ligue soit désigné par chacune des LRVB.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Question d'un Administrateur sur la correspondance des licences. Le Secrétaire Général doit apporter une réponse. En parallèle, un rappel sera fait aux ligues sur les licences « club jeunes ».
- Smashy et labels : Ces dossiers seront gérés à partir de maintenant par Laurent OLMO et Caroline THOMAS.

- Dématérialisation : L'application « licences » fonctionne parfaitement actuellement dans sa version ANDROID.
- Feuille de Match Electronique : les tests finaux (confiés aux clubs par le secteur sportif) devront débuter en Mars.

La prochaine séance est fixée au vendredi 16 et samedi 17 mars 2018.

La séance est levée à 16h30.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Yves LABROUSSE